

## Déclaration de sinistre suite à un événement de catastrophe naturelle sur la ville de Strasbourg

### **Avant-propos**

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est initiée par le/la maire de Strasbourg. À cette fin, la mairie recueille les déclarations individuelles de sinistre afin d'évaluer l'opportunité de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

Ces retours sont essentiels pour permettre à la municipalité de recenser les dommages subis, identifier les zones touchées, et élaborer un rapport descriptif précis de l'événement. Toutefois, nous tenons à souligner que la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est décidée par arrêté interministériel et concerne uniquement les dommages résultant d'un événement exceptionnel. En remplissant ce formulaire, vous serez informés des suites données à la demande communale ainsi que d'une éventuelle publication d'un arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Strasbourg.

Toutes les informations relatives à la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la Ville de Strasbourg, ainsi que le formulaire en ligne de déclaration (à privilégier), sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.strasbourg.eu/catastrophes-naturelles>



### **Coordonnées**

Nom: ..... Prénom : .....

Téléphone: .....

Adresse de messagerie: .....

Adresse du bien sinistré à Strasbourg : .....

### **Détails du sinistre**

#### **Identification du phénomène**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Inondation par débordement d'un cours d'eau      | <input type="checkbox"/> Mouvement de terrain                |
| <input type="checkbox"/> Inondation par ruissèlement et/ou coulée de boue | <input type="checkbox"/> Sécheresse / Réhydratation des sols |
| <input type="checkbox"/> Inondation par remontée de nappe phréatique      | <input type="checkbox"/> Séisme                              |
| <input type="checkbox"/> Inondation, mais je ne sais pas la caractériser  |  |

Date du début du phénomène : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_| Heure de début : .....

Date de fin du phénomène : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_| Heure de fin : .....

**Nombre de bâtiments endommagés** (Selon le code de la construction et de l'habitation, un bâtiment = "construction couverte et close destiné à accueillir une occupation, une activité ou tout autre usage humain") :

**Description du sinistre** (Exemple : dommages causés sur le bâti (habitations, constructions, murs..) ou autres dommages (véhicules, marchandises...), estimation financière des dommages, etc...) :

**Identification des mesures de prévention existantes et adoptées contre le phénomène** (Exemple : pompe de relevage installée à votre domicile empêchant les eaux usées de refluer de l'égout domestique vers le bâtiment lors d'une inondation) :

## Informations sur vos données personnelles

L'Eurométropole de Strasbourg, sise 1 parc de l'Etoile 67000 Strasbourg, traite vos données personnelles dans le but de recueillir les déclarations individuelles de sinistre afin d'évaluer l'opportunité de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État. En l'absence de consentement au traitement de vos données personnelles, l'Eurométropole ne peut pas répondre à votre demande. Le destinataire de vos données est la Direction de l'Eau et des Risques Environnementaux de la Ville et Eurométropole de Strasbourg. À partir du moment où votre demande en ligne aura atteint un statut final, vos données personnelles seront anonymisées dans un délai de 3 ans.

Il vous est possible de revenir sur ce consentement, vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation des traitements, et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, vous pouvez effectuer une demande en contactant le délégué à la protection des données, à l'adresse suivante : [dpo@strasbourg.eu](mailto:dpo@strasbourg.eu)

- En cochant cette case et en validant ce formulaire, je donne mon consentement sur le traitement de mes données personnelles à la Ville et à l'Eurométropole de Strasbourg.

Une fois complété, vous pouvez transmettre ce formulaire à l'adresse suivante :

Ville de Strasbourg  
Direction de l'Eau et des Risques Environnementaux  
Service Gestion et Prévention des Risques Environnementaux  
1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex

Ou par mail à l'adresse suivante : [catastrophe.naturelle@strasbourg.eu](mailto:catastrophe.naturelle@strasbourg.eu)